

UNE ARCHITECTURE QUEBECOISE

1960-1980

MUSEE D'ART CONTEMPORAIN

MONTREAL

MACM/MÉDIATHÈQUE



MMAC A 000064444

AVANT-PROPOS

L'environnement créé par l'homme dérive des mêmes constructions de l'imaginaire que les autres formes d'art. Par contre, ces formes sont moins souvent interrogées dans ce qu'elles véhiculent de notre sensibilité et de notre façon d'être. Sans doute, leur présence ou leur omniprésence qui meuble nos horizons impose-t-elle que nous soyons moins prêts à reconnaître en elles le reflet de notre sensibilité et de notre façon d'être. Pourtant l'habitat s'érige comme un réceptacle des plus représentatifs de la structure mentale de l'homme.

Cette exposition constitue une incursion dans le sens d'une interrogation de l'environnement architectural des deux dernières décennies, au Québec. En plus de permettre certains rapports sur un plan formel, entre les constructions de ces dernières années, pourrons-nous questionner les esthétiques qui les animent et leur idéologie. Ainsi, cette réflexion nous amènera-t-elle à rechercher une personnalisation plus grande de notre habitat.

Louise Letocha
Directrice

NA
2130
.04
A72
1982
et. 3

Si l'on excepte quelques querelles bruyantes et confuses autour de scandales comme l'affaire olympique, l'opinion québécoise est longtemps restée indifférente aux problèmes d'aménagement du territoire, de la ville, de la rue ou de l'édifice. Cela n'entraîne pas dans nos moeurs. Il fallait bien faire de l'architecture, mais Dieu sait comment, où et pourquoi on la faisait. La presse, fut-elle spécialisée dans le domaine des arts, gardait une remarquable discrétion sur le sujet. Quant aux architectes ils mettaient, ils mettent encore une grande part de leur honneur professionnel et de leur énergie à passer inaperçus. On comprend mal les raisons d'une pareille attitude à moins de leur prêter des intentions inavouables et impubliables.

Il importe grandement de briser au plus tôt ce cercle vicieux de l'indifférence et du profit qui aboutit à une dégradation constante du milieu bâti. Fort, heureusement, le processus semble déjà amorcé. La grande presse québécoise a rompu le mur du silence. Pressés par les problèmes de logement, un nombre croissant de citoyens ont cessé de prendre la ville et le bâtiment pour une denrée neutre et plus ou moins inépuisable. Moins fatalistes que leurs devancières, les nouvelles générations cherchent des alternatives aux modes traditionnels de bâtir, de posséder et d'habiter. Doublement menacés dans leur identité par un "progrès" sans nuances et par l'assimilation culturelle, certains Québécois redécouvrent le sens et la valeur de leur passé architectural et résistent de plus en plus aux destructions inconsidérées qui le menacent. Le salut du patrimoine bâti n'est pas encore assuré, mais les structures de protection se multiplient et l'opinion réagit plus vite et mieux.

Cela est bien, cependant il faut aller plus loin. Conservation et restauration sont des pratiques légitimes, car elles posent le problème architectural en termes qualitatifs et immédiats, ce qui est son essence même. Mais elles ne peuvent résumer toutes nos préoccupations dans un pays jeune et qui, souhaitons-le, bâtira encore beaucoup. Pour accomplir cette tâche, il nous faut un art de bâtir qui ne peut surgir que de l'expérience et donc de l'histoire. Mais pour répondre aux questions d'aujourd'hui il faudra aussi refuser la sécurité trompeuse de la nostalgie qui multiplie, dans nos villes et nos campagnes les "demeures ancestrales" toutes neuves. Si notre seul projet d'avenir et d'authenticité nationale datait de 1750, il faudrait en tirer quelques conclusions douloureuses. Donc ayant effectué les bilans nécessaires, ayant posé un regard conscient sur notre passé, tout notre passé, sur nos villes que nous regardons si peu et qui s'en ressentent, il nous faudra préparer l'avenir par un dialogue public, ouvert sur l'architecture, un dialogue où l'utilisateur véritable ne sera pas systématiquement remplacé par un "client" dont la logique ultime est le profit.

Une fois les projets réalisés, il faudra revenir à la table des débats afin d'en tirer les leçons. Ainsi, de la place publique au chantier, puis du chantier à la place publique s'accomplira ce mouvement cyclique qui seul mérite le nom d'architecture. On pourra en parler en termes d'art, de science, de technique ou de profession mais sans oublier qu'il s'agit d'un tout irréductible à l'une quelconque de ses composantes. Il va sans dire que cette architecture-là est un espoir bien plus qu'une réalité. Mais c'est en quelque sorte pour l'appeler, la provoquer que nous avons répondu à la suggestion du Musée d'Art Contemporain et monté cette exposition.

Il n'est pas question ici de vous présenter des oeuvres que vous connaissez déjà, ni de décerner des médailles à quelques trouvailles esthétiques

ou à quelques exploits techniques en vertu de principes nécessairement discutables. Nous avons seulement voulu, par la simple accumulation d'architectures des vingt dernières années, vous rappeler quelques moments d'un passé récent qui nous ont paru significatifs et vous inviter à en tirer vos propres conclusions afin d'amorcer le dialogue nécessaire entre la culture québécoise de 1982 et son architecture.

Une affaire publique

Jusqu'à la Renaissance, nous dit-on, on parlait parfois d'architecture, mais le titre d'architecte était rarement attribué si ce n'est (par métaphore et avec une majuscule) au Seigneur Tout-Puissant. Cela n'empêcha pas les maîtres romans ou gothiques de couvrir l'Europe de splendeurs. Mais un titre sans titulaire finit toujours par attirer quelqu'un et nous eûmes des architectes (avec une minuscule) qui ne se débrouillèrent pas trop mal non plus. Pour le meilleur et pour le pire, ils correspondaient aux besoins et appartenaient à la culture aristocratique de leur temps.

Depuis, le monde a changé. Les architectes aussi, mais pas toujours autant qu'on le voudrait. Leurs réflexes trahissent parfois leur origine courtisane. Malgré tout, ils ont encore dans leur sac quelques tours utiles. D'abord, une tradition de synthèse particulièrement précieuse, dans un monde où abonde la spécialisation à outrance et, puisqu'il est impossible à chacun d'être expert en chaque chose, un bagage d'expériences, techniques et formelles, un goût de la chose bâtie qui doivent être mis à profit dans l'intérêt du plus grand nombre.

Donc un personnage utile, récupérable à condition que nous en prenions les moyens. Comme bien d'autres compétences, celle de l'architecte est mal employée dans notre société et les récentes réformes du statut des professions n'ont pas changé l'essentiel. L'Etat, en notre nom collectif,

paye fort cher pour permettre à des individus d'acquérir des connaissances. Après quoi ils sont invités, en vertu des principes économiques en vigueur, à les vendre au plus offrant. Ce n'est donc pas en fonction de l'urgence et de l'importance des problèmes que nous les employons, mais en fonction d'intérêts financiers privés, ou d'intérêts politiques que nous contrôlons parfois bien mal.

Si nous voulons, dans le débat architectural, mettre des compétences de notre côté, il faudra les mandater, les outiller et les rémunérer convenablement pour qu'elles puissent jouer en notre faveur. Il y a belle lurette qu'une certaine opinion publique condamne sourdement "les architectes", ces illuminés sans scrupules, pressés de bétonner la planète d'un pôle à l'autre. Pendant ce temps, ceux qui ont les moyens aménagent notre espace à leur façon. Ceux-là savent fort bien à quoi sert un architecte et paient ce qu'il faut pour l'avoir à leur solde. Bénéfice marginal de l'opération: en cas d'échec, c'est l'architecte qui servira de bouc-émissaire.

Malgré ces conditions générales défavorables, la pratique de l'architecture a beaucoup changé. De presque purement privée et homogène en 1960, elle est devenue aujourd'hui beaucoup plus diverse. Ainsi, dès les années soixante, les différents gouvernements ont employé un nombre croissant d'architectes. Plus récemment, certains d'entre eux se sont mis au service d'organismes de défense de l'environnement urbain comme "Sauvons Montréal", d'autres se sont intégrés aux G.R.T.* afin de répondre aux demandes de groupes coopératifs. Il ne s'agit donc plus d'amorcer un mouvement mais de l'amplifier et de le stabiliser par un usage approprié des finances publiques, sans quoi ces expériences tourneront vite à l'échec et au désenchantement général.

L'architecture est une partie essentielle de la vie d'une collectivité et de ses projets d'avenir, il n'y a donc aucun mal à la reconnaître politique en précisant que le "politique" dont il est question ici se situe sur la

table, au vu et au su de tous, pas en-dessous. Nous n'avons autour de nous que trop d'exemples d'architecture faite sous la table.

La Révolution Tranquille

En 1960, l'architecture mondiale vivait les derniers beaux jours de l'idylle "moderne". L'urbanisme de Chandigarh (1951) puis de Brasilia (1956) avait porté à ses conséquences extrêmes le cycle des grandes expériences amorcées en Europe au lendemain de la Première Guerre Mondiale. En 1961, Jane Jacobs publiait "The Death and Life of Great American Cities" un ouvrage polémique qui attaquait de front et globalement l'urbanisme et l'architecture modernes, leur reprochant, à partir d'une expérience urbaine "ordinaire" leur logique irréaliste, leur méconnaissance des véritables problèmes, leur refus de constater leurs propres échecs.

Désormais, on était sur l'autre versant de la modernité. Le temps du doute et de la diversité était venu. La théorie d'abord, puis la pratique allaient se faire moins unanimes, moins facile à cerner, à analyser. Avant la fin de la décennie, les plus ardents défenseurs de l'architecture moderne allaient devenir ses juges les plus sévères*.

Au Québec, l'année 1960 marque le début d'une ère nouvelle. C'est de là que date ce qu'on appellera, avec une pointe de complaisance électoraliste, la Révolution Tranquille. Sans doute, les idées du nouveau pouvoir québécois étaient-elles fort éloignées des idéologies allemandes de 1920 qui avaient nourri l'architecture moderne naissante. Par contre elles s'accordaient fort bien avec la version d'après-guerre du même mouvement. La naturalisation américaine imposée par la guerre avait à la fois assuré son triomphe et l'avait débarrassé de ses dernières traces de "bolchévisme culturel"*.

Architecture du capitalisme éclairé des années cinquante, ledit "mouvement" partageait sa foi dans le progrès scientifique et technologique, le libéralisme

économique, le bon-ententisme social et même son caractère international. Donc, tous les espoirs étaient permis aux architectes québécois.

De fait, la transformation architecturale précéda, dans plusieurs cas, le changement du pouvoir politique mais ce dernier se donna pour tâche d'équiper le Québec avec vigueur. Il arriva même, dans la ferveur du rattrapage et de la rationalisation, que le béton passe avant le développement des ressources humaines. Ce fut le temps des autoroutes, des régionales et des polyvalentes. Le bâtiment, sinon l'architecture, était à l'ordre du jour.

L'Eglise catholique, cette autre cliente traditionnelle de nos architectes entreprenait au même moment de se donner un visage progressiste enfin débarrassé des réticences et des demi-mesures de la décennie précédente. Il en résulta une floraison d'édifices saisissants, en particulier au lac Saint-Jean et autour de Montréal. L'entreprise privée, de son côté, suivait hardiment le modèle urbain américain et faisait surgir un peu partout les parcs industriels et les centres d'achat parmi les banlieues en expansion et les gratte-ciels au centre ville de Montréal.

Financés en euro-dollars, en pétro-dollars, en U.S. dollars, conçus par un jet-set d'architectes transnationaux, cet environnement n'avait rien de très spécifiquement québécois. Cela n'était pas nouveau dans un pays qui n'avait guère connu d'architecture originale depuis un siècle. Par contre la montée du nouveau nationalisme québécois imposait les problèmes de l'existence et de la désirabilité d'une tradition locale dans le cadre d'une architecture internationale de plus en plus anonyme.

Le problème est trop complexe pour être traité correctement ici. Quoiqu'il en soit, nos architectes participèrent peu à ces grands projets, ceux-ci, par ailleurs, ne se prêtent guère à la recherche et à l'originalité. Aurai-ils pu en tirer un meilleur parti, un environnement plus conforme au

milieu québécois? On peut se permettre d'en douter. Colonisés chez nous, il nous arrive, suivant la même logique de gratifier d'une tour de verre tel pays d'Afrique ou des Antilles. Dans les deux cas, les collectivités nationales sont perdantes. L'architecte le mieux intentionné demeure essentiellement impuissant devant le pouvoir économique. Les véritables décisions architecturales sont prises avant même son engagement.

Ceci n'implique pas que l'architecture ainsi réalisée manque d'intérêt où soit nécessairement sans rapport avec les besoins réels. Ainsi, devant la carence des municipalités, l'entreprise privée récupéra à son profit le concept ancien de la place publique. L'ensemble souterrain de la place Ville-Marie (1958), et surtout la remarquable place Bonaventure (1968) illustrent le phénomène.

Dans le domaine du logement, l'idéal de tout le continent fut la banlieue-dortoir. Interminable et déprimante, économiquement indéfendable, mais propre, calme et relativement abordable. Par contre, les années soixante virent aussi les premières tentatives de revalorisation du centre-ville et de construction de logement social. Tard venue à cette pratique, l'architecture québécoise entamait en 1958 avec les Habitations Jeanne-Mance une évolution significative et cohérente où chaque étape tentera de remédier aux inconvénients de la précédente puis servira à son tour de source d'informations pour la suivante. Sans être parfait, ce processus se rapproche sensiblement de la très nécessaire interaction architecte-usager que nous avons évoqué plus haut.

Cette méthode avait déjà été employée ailleurs, surtout en Grande-Bretagne et faute d'expérience locale nous devions, là encore, aller chercher nos modèles au dehors. Du moins, ceux-ci étaient-ils fondés sur une logique saine.

Les Habitations Jeanne-Mance furent donc le point de départ de cette

démarche. Un quartier délabré et insalubre du centre de Montréal fut rasé pour être ensuite remplacé par un ensemble mixte d'édifices en hauteur et de bandes plus basses de deux étages. Au niveau des grands nombres, l'opération était défendable. Par contre, aucun compte n'avait été tenu de la population locale. On présume qu'elle trouva ailleurs d'autres taudis abordables. Les urbanistes et les architectes québécois de 1960 n'avaient peut-être pas tous lu la "Charte d'Athènes"^{*}, néanmoins, ils pensaient large et s'attendrissaient peu sur les "petites patries", les petites rues et les petites épiceries. Ils estimaient que l'omelette du progrès ne peut se faire sans casser quelques oeufs. Au sens strict, l'architecture moderne était plutôt rare dans l'environnement québécois du temps. Il est donc normal que peu de voix se soient élevées pour en dénoncer les carences comme Jane Jacobs allait le faire aux Etats-Unis. L'échelle du projet était, en outre, bien modeste par rapport aux "grands ensembles" américains, français ou soviétiques et son implantation en plein centre-ville témoignait aussi de préoccupations tout autres.

L'intervention était proportionnée à nos problèmes de logement qui n'étaient pas trop graves et, par conséquent elle ne s'éloignait pas trop de l'échelle humaine. Au cours des vingt années suivantes, le modèle "Jeanne-Mance" devait d'ailleurs être repris fréquemment à Montréal, Québec et ailleurs, mais les implantations dans des zones périphériques, moins denses ou même tout à fait vierges n'engendrèrent pas les mêmes problèmes.

Avec le plan de rénovation de la Petite Bourgogne (1967), Montréal franchit une nouvelle étape. Le succès ne fut pas total. Pouvait-il l'être? Mais on accomplit un pas décisif en direction d'un plus grand respect du milieu et de ses traditions. Une médecine plus discrète se substituait à la chirurgie. Au même moment, d'autres propositions apparaissaient qui avaient aussi pour but d'offrir des alternatives au logement ancien ou au bungalow de banlieue. Dès

1961, Moshe Safdie imaginait des systèmes de logements groupés qui devaient aboutir à la construction d'Habitat '67 dans le cadre de l'Exposition universelle de Montréal. Commentaire brillant sur l'unité d'habitation de Le Corbusier, l'ensemble de la Cité du Havre est sans doute la meilleure expression des grandeurs et des faiblesses de la pratique architecturale qui existe au Québec. Architecte errant, brandissant la "vérité" moderne et l'utopie radieuse, Safdie allait se heurter aux moulins à vent de l'opportunisme et de l'inertie au milieu de l'indifférence générale. Son oeuvre resterait isolée au propre comme au figuré, physiquement mais surtout culturellement. On peut le regretter à cause de ses qualités esthétiques et de sa valeur expérimentale mais on doit admettre que l'entreprise était condamnée par son manque de racines.

A l'autre bout du spectre de l'aménagement, on peut évoquer une entreprise bien différente: la restauration de la Place Royale de Québec. Si Habitat illustre les limites d'un progressisme sans racines, la Place Royale révèle l'absurdité d'un certain mythe du "patrimoine" qui cherche à fabriquer lesdites racines par l'évocation d'un passé architectural héroïque et aristocratique, arbitrairement débarassé des cicatrices de l'histoire, débarassé aussi de ses occupants d'origine, sans doute jugés non conformes à la définition du Québécois authentique.

L'Exposition de 1967 évoquée à propos d'Habitat '67 fut un évènement important dans l'histoire des architectes québécois. Il n'est pas sûr toutefois qu'elle ait marqué l'architecture québécoise en profondeur. En 1967, l'unité du mouvement moderne est déjà un mythe dépassé. L'énormité et la complexité des problèmes des grandes métropoles disqualifie les solutions radicales et trop simples proposées en 1925 ou même en 1950. On parle désormais, pour les résoudre, de vastes équipes multidisciplinaires où les architectes côtoieraient les techniciens, les spécialistes des sciences humaines, de l'économie et bien

d'autres et qui pourraient recourir aux dernières merveilles de la quincaillerie électronique et aux méthodes les plus avancées de la science. Entre autres choses, c'est en vertu de ce principe que l'Ecole d'Architecture de Montréal sera rattachée, en 1964, à l'Université de Montréal. Devant leur incapacité à transformer le milieu par leur action traditionnelle, certains architectes concevaient l'idée d'agir au niveau des systèmes, des réseaux, des grandes structures. Leurs vues n'étaient pas sans rapport avec les propositions urbanistiques de Le Corbusier en 1924 ou du Viennois Otto Wagner vers 1900. Mais, cette fois, elles avaient pris une ampleur nouvelle en intégrant la troisième dimension. Les plus ambitieuses de ces mégastructures tridimensionnelles furent sans doute les propositions des métabolistes japonais. Autrement dit, le grand rêve moderne du salut par la technologie donnait un grand spectacle qu'on serait tenté d'appeler le dernier si la prudence ne nous incitait à plus de réserve.

Certes, il y eût de plus grosses agences d'architecture, mais peu d'interdisciplinarité vraie. Quant aux mégastructures, elles ne sortirent jamais des revues spécialisées. Pourtant, à un niveau plus modeste, l'Expo '67 exprima ces tendances par une floraison d'architectures à "systèmes dont un bon nombre de structures tridimensionnelles comme celles des Pavillons Thématiques. De vieux techniciens militants comme Buckminster Fuller ou Frei Otto nous arrivèrent auréolés d'une gloire nouvelle, chargés d'incarner aux yeux du monde l'avancement technique de leurs patries respectives en installant sur les îles deux structures remarquables: la sphère des Etats-Unis et la tente de l'Allemagne Fédérale. Autour de cette dominante, s'ordonnaient d'autres tendances secondaires comme les envolées néo-expressionnistes de la France et de la Grande-Bretagne et bien d'autres.

Ce fut une foire des formes architecturales les plus variées dont il nous resterait un lieu de promenade agréable, mais peu d'autres avantages

tangibles. L'effet catalyseur et exemplaire qu'on escomptait ne se produisit pas. Aucune des grandes expériences de l'Exposition n'eût de descendance au Québec. Quant aux compétences et aux moyens techniques que cette grande entreprise avait accumulés dans les bureaux d'architectes du pays, ils furent bientôt dispersés par le fléchissement économique qui suivit.

Les architectes, comme tant d'autres, ont une curieuse tendance à être plus lucides en période de crise. Ce que la prospérité des années soixante avait permis d'oublier revint à la surface lorsque la poussière de l'Expo fut retombée. D'ailleurs l'aventure française de Mai '68 et la réaction en chaîne qu'elle déclencha révélèrent des tensions, des inquiétudes, des insatisfactions qui, treize ans plus tard, étonnent encore par leur ampleur. De façon significative, les écoles d'architecture prirent une part active à l'action étudiante entre 1968 et 1972. Dans les années à venir, cette contestation allait marquer profondément l'attitude des architectes face à leur profession. Un premier niveau de critique portait sur leur manque de préparation dans l'accomplissement de certaines tâches administratives. Ainsi, l'on vit de nombreux étudiants ou architectes chercher à se perfectionner dans le domaine de la gestion. A un deuxième niveau, on attaquait les prémisses de la théorie "moderne" à la lumière de son bilan sur le terrain. On parlerait bientôt de "postmodernisme"^{*}. Enfin, certains théoriciens remettaient en cause l'existence même de l'architecture et concluaient à sa fin prochaine.

Les recherches purement techniques se poursuivirent dans les années soixante-et-dix. Cependant on y ajouta une dimension nouvelle et remarquable: la vision "écologique" qui pourrait bien corriger les étroitures d'une technologie trop purement "économique" et remettre entre les mains de l'architecte une part des outils et des responsabilités qu'il avait, au cours des deux siècles précédents, abandonnés à l'ingénieur ou au technicien. De nouveau, le

conditionnement climatique de l'édifice serait lié à sa géométrie.

La critique historique touchait à d'autres composantes de la synthèse architecturale. Partant du postulat d'un échec de l'architecture moderne et faisant le bilan des dissidences qui s'accumulaient depuis 1960, plusieurs architectes américains, en particulier, cherchèrent des explications et des formules de rechange. Pour l'essentiel, ils reprochèrent aux "modernes" d'avoir tourné le dos à l'histoire au nom d'une révolution totalitaire et sans passé, d'avoir fondé leur théorie sur des à-priori rationnels sans rapport avec la réalité concrète, sans respect pour les accidents et les contradictions des gens et des choses. En bref, d'être simplistes et incultes. On cherchera, par contraste à créer une architecture moins ambitieuse, moins héroïque, mais plus soucieuse de continuité, d'acceptation des réalités existantes, plus imprégnée de culture grâce à l'emploi de formes connues et significatives. Après trois-quarts de siècle de tabou absolu, des pratiques comme l'emprunt, l'éclectisme, l'ornement sans fonction technique redevenaient légitimes.

Les postmodernistes revenaient à une conception ancienne de la profession en déclinant volontiers toute responsabilité socio-politique et en élevant quasiment à la hauteur d'une vertu l'opportunisme traditionnel des architectes. Cependant tout le monde ne partageait pas ces vues. Née dans un climat de contestation globale, la théorie architecturale n'oublia pas toujours ses origines et l'on trouva, pour manifester son engagement social des formes nouvelles plus souples et moins autoritaires dont les G.R.T.* seront la version québécoise.

Au plan pratique, si le volume de construction diminua globalement, le Québec devait encore avoir sa part de monuments. Il n'est guère possible d'oublier le plus illustre d'entre eux malgré la bonne envie qu'on aurait parfois de l'ignorer. En effet, l'ensemble olympique de 1976 domine encore notre

horizon, preuve accablante de l'incompétence des pouvoirs politiques du pays en matière d'aménagement, de l'incapacité des architectes à s'opposer à ses fantaisies. Le stade olympique nous a coûté cher, mais il y a bien pire. Tout en perpétuant une vision anachronique et inopérante de l'architecture, il a accaparé et mobilise encore à l'heure qu'il est des ressources dont nous avons grand besoin ailleurs. On doit déplorer que sa conception ait été confiée à un étranger. On peut contester la valeur même de cette conception. Toutefois, il ne faudra pas oublier que Roger Taillibert n'a été qu'une partie de "l'architecte" réel et non la plus décisive. Il n'aura été, en somme, que l'illustration caricaturale, provocante - et, par là, peut-être, utile - des contradictions de toute une profession trop souvent étrangère et mercenaire dans sa propre culture. Le véritable moteur de cette mauvaise comédie c'est, en fait, le vide créé par le manque d'un projet architectural, d'une réflexion collective sur l'aménagement de notre espace.

Le Stade n'est malheureusement pas un exemple isolé. Moins ruineuse mais tout aussi incohérente au milieu de son désert, la tour de Radio-Canada parle le même langage, sans oublier la tour Guy-Favreau dont on menace Montréal depuis si longtemps. A Québec qu'on aurait crue plus abritée par sa valeur "patrimoniale" et touristique, on a vu, ces dernières années surgir un bouquet de tours presque aussi touffu que celui de Montréal*. Ici encore, le rôle joué par l'Etat est assez déroutant. L'implantation de ses "complexes" aux portes de la Vieille Ville ayant encouragé un mouvement qu'il aurait été mieux avisé de freiner. L'imagerie technocratique a parfois la vie dure, mais il est désolant de voir ainsi dénaturer un ensemble unique et, jusque là, à peu près préservé au moment même où l'on commence à prendre conscience des absurdités du progressisme inconscient.

Pourtant, si nos villes continuent à se remplir de prismes de béton et

de verre inhumains et insignifiants, nous avons aussi quelques raisons de nous réjouir et d'espérer. Ouvert en 1966, le Métro de Montréal n'a cessé, au cours de ses campagnes successives de construction de témoigner des possibilités d'une architecture appliquée à résoudre les vrais problèmes dans un cadre de travail à peu près satisfaisant. Cela permet d'imaginer ce que, dans une conjoncture moins olympique, auraient pu réaliser, par exemple, les Services d'Urbanisme de nos grandes villes correctement outillés et utilisés.

Les années soixante-et-dix ont cependant apporté, dans notre vision de la ville, d'autres transformations. Rejetant partiellement le principe destructeur et coûteux des banlieues-dortoirs, les Nord-Américains ont redécouvert, à la faveur, peut-être, de la crise énergétique, les charmes de l'habitat urbain. Encore largement appliqué, le principe de zonage (qui veut qu'on isole les uns des autres les espaces consacrés à la résidence, au commerce, à l'industrie, etc...) n'est plus, désormais, imposé sans restrictions. L'unité de voisinage complexe, où la résidence est mêlée aux commerces et services divers, voire même à la petite industrie non-polluante, semble aujourd'hui plus désirable que dans les années soixante. Les nouvelles générations de citoyens, moins obsédées par le besoin de modernité de leurs devancières, séduites, en revanche par la qualité de vie dans les quartiers anciens et par leurs avantages économiques, reviennent vers le centre des villes et alimentent les processus de conservation et de rénovation. A ces nouveaux besoins, les architectes se sont peu à peu adaptés malgré une certaine résistance initiale. Parti de principes justes, ce mouvement prend parfois les proportions d'une mode avec ses illogismes et ses illusions. Ainsi les avantages économiques, réels hier encore sont aujourd'hui menacés en certains endroits par la spéculation ou les taxes.

Ce genre de problèmes rend d'autant plus nécessaire l'apparition de structures nouvelles comme les coopératives de logement sans but lucratif qui

permettent de revaloriser les milieux résidentiels anciens au bénéfice de ceux qui en ont réellement besoin, c'est-à-dire leurs habitants actuels, mais sans donner prise à un processus spéculatif qui les exclurait rapidement.

Pour l'architecture québécoise ces évolutions sont extrêmement significatives et prometteuses. Les problèmes de la restauration, de la rénovation, de la réappropriation l'ont forcée à s'éloigner de l'à-priorisme et de la table rase pour réintégrer les domaines du quotidien et du détail qu'elle avait trop souvent négligés. Les besoins des coopératives l'entraînent maintenant sur la voie encore plus nouvelle d'une transformation de la pratique des architectes et de leur statut social. Si on la poursuit assez loin, l'aventure pourrait bien mettre l'architecture exactement là où elle devrait être, là où sont les vrais problèmes et engendrer des résultats étonnants. Par exemple il se pourrait que naisse, sans que personne ne l'ait particulièrement cherché, une architecture authentiquement québécoise.

On doit bien admettre qu'il n'existe rien à l'heure actuelle qui mérite ce titre. Le survol de nos vingt dernières années nous a montré ouverts à tous les vents de l'architecture occidentale et surtout américaine. Nous n'avons pas à en rougir, cela peut s'expliquer abondamment. Nous aurions tort, par ailleurs, de chercher à en créer délibérément un "style" national. Les opérations de ce genre sont toujours artificielles. Par contre il est grand temps que nous prenions conscience des problèmes qui se posent ici et que nous tentions d'y apporter des réponses spécifiques au plan de la technique, certes, mais aussi à celui, plus complexe et plus complet, de la culture, ce qui, de tous temps fut la tâche fondamentale de l'architecture. Ces réponses-là pourront se dégager que lentement. Il nous faudra sans doute, comme par le passé nous inspirer parfois de ce qui se fait ailleurs et même élargir le champ de nos observations pour cesser d'aller toujours aux mêmes sources. Mais il faudra

surtout et davantage que les architectes s'imprègnent de l'expérience architecturale quotidienne et concrète du citoyen ordinaire. Qu'ils regardent beaucoup nos milieux de vie que si peu de gens regardent aujourd'hui et, sans éliminer arbitrairement les éléments rebelles à des théories trop simples ou à des visions idéalisées, qu'ils discernent les ligaments subtils qui unissent une culture à ses villes, à ses rues, à ses maisons.

Vraisemblablement, ils trouveront cela dans les rues et les maisons elles-mêmes, peut-être, aussi, dans les romans, le cinéma, que sais-je encore? Il faudra, en tous cas que la science des architectes s'approfondisse et prenne racine non plus seulement en elle-même comme ce fut trop souvent le cas entre 1960 et 1980 mais dans la vie sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Yves Deschamps

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

par Bertrand Thibodeau

Introduction

L'évolution récente de la perception de certains problèmes fondamentaux nous amène à réévaluer la notion et le rôle de notre patrimoine architectural. Les changements qui accompagnent l'avènement de l'ère post-industrielle provoquent un essoufflement tant de l'architecture moderne que de la société dont elle est l'expression. Les théories en matière d'aménagement et d'environnement sont donc en réévaluation tout comme les principes qui régissent les autres champs d'action.

L'histoire de l'architecture en occident suit d'abord une lente évolution qui s'étend, en fait, sur des millénaires, où les connaissances et les règles sont absorbées par chaque génération d'architectes pour être ensuite adaptées aux nouvelles conditions. Notre histoire particulière montre une évolution sur près de trois siècles, dont l'origine est une tradition anglaise et des apports américains. Puis, ici comme ailleurs, survient cette brisure occasionnée par l'industrialisation et l'urbanisation. Une nouvelle société est alors à naître avec tout son registre de valeurs

nouvelles qui bousculent ou ignorent les valeurs traditionnelles. Désormais, la forme suit la fonction et le tout s'exprime avec les matériaux et les techniques de la nouvelle civilisation. La "technique" peut tout régler et le "progrès" doit se poursuivre à tout prix. Le monde industriel se forme et se développe avec une architecture dont le prototype est cet édifice à bureaux rectangulaire, en hauteur, revêtu d'un mur rideau dont la trame orthogonale est bien régulière et que l'on retrouve à peu près partout. Cette société, avec son architecture fonctionnelle, ses autoroutes et ses parkings fonctionnels, montre bientôt les problèmes qui lui sont inhérents. Le maintien de la production et de la consommation tels que nous les connaissons épuisent la terre par le pillage de ses ressources et par la pollution. La civilisation qu'elle impose est déshumanisante tout comme l'architecture qui la traduit. L'architecte, comme bien d'autres, est devenu un spécialiste plus ou moins décollé de la réalité.

D'une manière générale, une nouvelle prise de conscience, provoquée, en grande partie, par l'explosion de l'information, exige des mécanismes de décision beaucoup plus complexes que ceux des débuts de l'ère industrielle. Au Québec, cette prise de conscience est accélérée et caractérisée, entre autres, par les conséquences de la démocratisation de l'éducation et par les changements politiques causés par la montée du nationalisme.

L'écologie, dont on ne parlait guère, il y a vingt ans, que dans des articles très spécialisés, est aujourd'hui une discipline enseignée dans les écoles, fait l'objet des préoccupations d'administrations publiques et privées et suscite la formation de groupes et de partis politiques. Le développement de cette discipline qui touche l'aménagement de près permet de voir dans quel sens évolue la pensée de ceux qui ont à s'occuper de l'environnement; l'idée d'événement unique, magistral et isolé va devoir composer avec l'idée d'ensemble harmonieux; les relations entre les choses sont désormais aussi importantes que les choses elles-mêmes.

L'absence de considération pour le milieu naturel s'étendant naturellement au milieu bâti, cette lacune provoque le même genre de réactions. On rejette aussi vigoureusement l'idée d'une autoroute qui détruit l'écologie des rives que celle d'une autoroute qui détruit le paysage urbain ou champêtre.

C'est dans ce contexte que de nouvelles approches vont se manifester. Les architectes vont se tourner vers leur milieu en examinant, en plus de l'effort moderne, les éléments dynamiques de l'architecture sans architecte, le vernaculaire, ainsi que les éléments laissés par les architectes qui les ont précédés. Cette démarche tend à définir une nouvelle architecture intégrée dans l'espace comme dans le temps. Le patrimoine architectural en devient un des éléments de base formant la trame de fond à la fois spatiale et temporelle.

Définition

Une réflexion sur le patrimoine architectural, son sens et sa place, demande que nous tentions d'abord de le définir. Sur un plan personnel et général, le patrimoine comprend les biens dont on a hérité de ses parents. Sur le plan collectif, le patrimoine est considéré comme l'héritage commun, l'ensemble des biens transmis par les ancêtres. Son sens élargi nous amène à inclure dans ces biens transmis les caractères héréditaires, les oeuvres, la science, c'est-à-dire tout ce qui forme la culture; d'où cette notion de biens culturels. Cette définition, pour être complète, demande que l'élément temps y soit précisé. A partir de quel moment, en effet, doit-on considérer qu'un bien culturel fait partie du patrimoine. En général, ce sont les biens produits à des étapes antérieures de l'évolution de la société. Mais nous devons souligner, d'une part, le fait chronologique, caractérisant ce qui nous vient des non-contemporains, et, d'autre part, le fait évolutif caractérisant ce qui témoigne d'une période révolue, car l'ensemble des conditions et des composantes sociales, économiques et techniques étant modifiées, ces biens ne seraient pas réalisés comme tels aujourd'hui.

Il est clair qu'une société vivante produit des biens culturels de valeur qui deviendront les éléments majeurs du patrimoine des générations futures. La préservation et la mise en valeur des biens culturels contemporains relèvent des mêmes préoccupations et du même esprit que la préservation et la mise en valeur des biens anciens. La différence entre ce qui témoigne du contemporain et ce qui témoigne du passé reste cependant très grande à cause surtout du fait évolutif.

La notion de biens culturels s'est fort élargie au cours des récentes années. En ce qui concerne l'aménagement plus particulièrement, nous sommes passés du "monument historique" à "l'arrondissement historique" puis à "l'arrondissement naturel". Il est intéressant de lire les définitions de ces trois concepts dans la "loi sur les biens culturels": Chapitre 19, section 1, I.

- d) "monument historique": immeuble qui présente un intérêt historique par son utilisation ou son architecture.
- h) "arrondissement historique": un territoire, une municipalité ou une partie d'une municipalité désignés comme tel par le lieutenant-gouverneur en conseil en raison de la concentration de monuments ou de sites historiques qu'on y trouve.
- i) "arrondissement naturel": un territoire, une municipalité ou une partie d'une municipalité désignés comme tel par le lieutenant-gouverneur en conseil en raison de l'intérêt esthétique, légendaire ou pittoresque que présente son harmonie naturelle.

En considérant que la première loi de 1922 ne portait que sur les monuments, nous sommes donc passés d'un intérêt pour des artefacts isolés, sans contexte, à un intérêt pour des ensembles d'artefacts avec leur contexte pour finalement inclure le contexte naturel sans qu'il ne contienne nécessairement d'artefacts.

Un récent colloque sur le patrimoine de la rivière Richelieu regroupait des représentants des municipalités riveraines, de divers organismes gouvernementaux et de groupes intéressés au patrimoine. La dépollution de la rivière s'est avérée la constante de tous les ateliers de ce colloque.

Cette préoccupation pour le milieu naturel allait déboucher, en 1979, sur une loi de l'environnement. Ce n'est pas sans raison que cette loi tire son origine de considérations patrimoniales. Le bien premier laissé par nos pères est bien cette terre que nous foulons. Sa composition, son écologie, ses dimensions, sa position géographique et son climat sont autant d'éléments premiers qui vont influencer toute forme d'aménagement, de construction ou d'utilisation du territoire. De ce qu'ont fait de ce territoire les premières occupants, il ne reste rien. Leurs "biens culturels" sont relégués à la périphérie de nos préoccupations comme leurs "réserves" sont reléguées à la périphérie de notre territoire. La partie la mieux connue de notre histoire commence avec le régime français. Viennent ensuite la conquête et l'apport anglais auxquels se greffent des influences américaines. Cette période commence à être bien comprise. L'histoire récente, cependant, qui amène la révolution industrielle et la période moderne exige encore des éclaircissements.

Ces différentes couches que sont le milieu naturel, l'usage primitif, la tradition française, l'apport anglais et une première partie de la période moderne, en se superposant, forment à la fois le contexte et l'essence même de notre patrimoine architectural. La synthèse de ces différentes couches constitue et définit la base de création qui nous est spécifique et originale. L'actualisation de cette synthèse en termes d'aménagement est un des grands défis que nous avons à relever. Cette approche contextuelle se veut un complément à ce que, traditionnellement, nous considérons comme le patrimoine architectural et qui évoque la maison de pierre rurale ou des ensembles urbains comme le Vieux Québec ou le Vieux Montréal.

Rôle

Le patrimoine, c'est l'acquis, au plan matériel comme au plan historique. Au plan matériel, il est évident que la récupération et le recyclage des structures existantes, compte tenu des circonstances, s'avèrent des entreprises tout à fait rentables. L'ensemble du patrimoine matériel joue également un rôle important dans l'industrie touristique.

Au plan historique, le patrimoine forme en quelque sorte notre mémoire collective. Sa protection, sa mise en valeur et la diffusion des connaissances qui s'y rattachent nous permettent de mesurer le chemin parcouru et de nous situer. Le patrimoine architectural, comme tel, est l'aspect matériel le plus important de cette mémoire. Sous cet angle, il devient nécessaire que nos politiques de conservation retiennent et mettent en valeur des édifices ou aménagements qui témoignent non seulement de leur époque mais aussi du lien entre les époques. La valeur de ce témoignage se mesure suivant des critères qui touchent la fonction d'origine, les modifications subies au cours du temps, l'ancienneté, la représentativité, la valeur esthétique, l'état et la rentabilité. L'ensemble conservé doit permettre de lire notre histoire et son évolution à travers ses différentes couches. Dans un second temps, l'assimilation et la diffusion des valeurs, théories et méthodologies qui y sont incluses vont établir notre tradition propre. Sur cette base, nous pourrions envisager le présent et l'avenir avec des résultats plus harmonieux, la ligne historique étant rétablie.

L'importance du rôle du patrimoine peut se mesurer indirectement par l'intérêt qu'on lui porte. A une loi qui, de 1929 à 1952, protégeait trois monuments, aux efforts des sociétés d'histoire et de quelques groupes ou particuliers, est venue se greffer une multitude d'organismes de toutes sortes. Des publications importantes, rédigées pour le public et traitant d'architecture ou d'artisanat, sont venues se joindre aux documents spécialisés. Les administrations publiques ont créé des structures particulières, engagé du personnel, voté des budgets et établi des politiques. Toutes sortes de groupes, sociétés, fondations, associations ou comités se sont formés pour préserver, sauver ou informer. Le patrimoine a trouvé place dans les collèges et les universités. Les écoles tiennent chaque année une semaine du patrimoine. Les conseils de la culture régionaux subventionnent chaque année la réalisation de projets issus de leurs milieux respectifs. Même l'Ordre des architectes du Québec a son comité du patrimoine et, fait significatif, a décerné deux de ces trois prix, lors de son dernier congrès, à des travaux de caractère patrimonial. Nous assistons donc à une généralisation de l'intérêt pour le patrimoine dû à cette nécessité de retrouver nos racines et de les intégrer à cette nouvelle image du milieu que nous sommes à créer.

La prise de conscience des éléments qui composent la tradition vont en quelque sorte permettre de rétablir un consensus quant à la gestion de l'aménagement. Si nous observons, à titre d'exemple, l'évolution de l'Hôpital général de Québec à travers ses agrandissements et les réalisations

de ses constructeurs, nous constatons que l'ensemble est demeuré cohérent pendant des siècles. L'implantation des églises près des cours d'eau où l'on retrouve l'église face à l'eau, flanquée du presbytère et d'une institution et délimitant une petite place coupée de la rive par la route, suppose que pendant très longtemps cette méthode d'implantation était reconnue de tous. Par conséquent, l'assimilation de notre patrimoine, qui est l'héritage commun, devrait créer la base d'un nouveau consensus qui nous permette de gérer l'environnement de nouveau avec cohérence. L'ancien consensus était tacite et faisait presque partie de l'inconscient, le nouveau, lui, va demander des échanges et des remises à jour constantes.

La problématique

Reconnaître une valeur et un rôle au patrimoine bâti implique forcément sa sauvegarde et sa mise en valeur. Lorsque nous regardons les interventions faites en ce domaine, nous constatons qu'une série d'actes isolés viennent s'ajouter les uns aux autres pour former un ensemble plus ou moins cohérent. C'est une politique ponctuelle. Dans un premier temps, on identifie des bâtiments importants qu'on protège en les "classant", c'est-à-dire en se donnant un droit de regard et d'intervention constant sur leur état présent et sur leur évolution. Dans un deuxième temps, on classe des ensembles dont le caractère est très unique, qu'il soit naturel comme le rocher Percé, rural comme l'île d'Orléans ou urbain comme le Vieux Montréal. Dans ce dernier cas, les gouvernements municipal et provincial se sont concertés pour appliquer une politique d'ensemble. Le "point" s'est agrandi et l'ensemble a davantage de cohérence.

Bien que cette politique ait contribué à nous faire progresser de manière sensible, cette façon de gérer le patrimoine comporte certains désavantages. Les possibilités et les capacités de classement étant limitées, ce qui en est exclu risque continuellement la destruction; les exemples abondent, comme la maison Van Horne, le jardin des Sulpiciens ou la rue Saint-Hubert. Les édifices neufs étant eux aussi traités à la pièce, l'on construit, à quelques rues du Vieux Montréal, des édifices à bureaux neufs alors que des structures parfaitement recyclables, éléments importants du patrimoine, y attendent une mort certaine parce que privées de fenêtres,

de toit ou de chauffage. Dans cette politique à la pièce, il est également très difficile de reconnaître la valeur relative des choses puisqu'il n'y a pas d'image d'ensemble. Enfin, la préservation et la restauration de certaines structures ne suffisent pas à leur faire reprendre vie; sans contexte, celles-ci perdent leur sens car leur valeur n'est pas actualisée.

Par contre, la création d'un nouvel outil, le macro-inventaire, ouvre maintenant de toutes nouvelles avenues à ces questions. L'information qu'il contient servira de base aux schémas régionaux d'aménagement dont la totalité devrait former un vaste plan d'ensemble du territoire québécois. Ce macro-inventaire donne une vue d'ensemble du patrimoine architectural, ethnographique et religieux de chaque comté municipal du Québec. Il devient l'instrument de prédilection de ce vaste processus d'aménagement amorcé en vertu de la loi 125. Il crée enfin la possibilité de retracer tous les éléments composant chacune des tranches de notre histoire et de les intégrer à un plan qui tienne compte des valeurs en cause.

En ce qui touche l'avenir, une solution d'ensemble dans laquelle s'insère le patrimoine permettrait mieux de recycler ce patrimoine, de le réanimer ou de le confirmer dans sa vocation puisque ce plan devrait établir la rentabilité sociale et économique de tous les éléments. Ainsi, le patrimoine religieux, églises et bâtiments institutionnels, pose des problèmes aigus à cause des coûts impliqués. Pris séparément, ces problèmes

semblent insurmontables, mais insérés dans une politique d'ensemble, ils pourraient se résoudre beaucoup plus facilement. La planification à grande échelle et à long terme va donc permettre de voir le problème dans son ensemble et d'évaluer les solutions sous tous leurs aspects.

Conclusion

L'intérêt commun que nous portons à la qualité de la vie nous a fait prendre conscience du milieu tant naturel que construit. Aux caractéristiques du territoire sont venues se superposer des cultures primitive, française, anglaise et internationale qui nous ont laissé les éléments de notre patrimoine architectural. La façon dont nous en faisons la synthèse forme notre tradition architecturale. Celle-ci est largement sous-estimée. Il n'y a pas plus de génération spontanée en architecture qu'en biologie. Chaque nouvelle génération d'architectes doit pouvoir trouver à l'intérieur du milieu où elle oeuvre des exemples et des bases de travail propres à ce milieu. A défaut, elle importe des modèles étrangers qu'elle tente d'adapter. Ces emprunts se font et doivent se faire, car on ne veut évidemment pas de vase clos, mais il existe une grande différence entre assimiler ou intégrer un modèle à un contexte culturel déjà structuré et articulé et être obligé d'emprunter pour pouvoir fonctionner.

L'architecture, de tout temps, a reflété la société dont elle était issue. On y retrouve, inscrits dans la matière, les temples: à dieu, à l'argent et au prince; puis la structure sociale: hiérarchie, vie familiale et vie de groupe et le niveau de développement technique et culturel.

Lorsque, comme au dernier congrès des architectes, en particulier, et en bien d'autres occasions, en général, l'on reproche aux architectes québécois d'avoir échoué, il faut bien comprendre qu'ils ne font que renvoyer l'image. Une société ratée peut difficilement espérer une architecture réussie. Si tout n'est pas rose, il reste surtout beaucoup d'espoir... beaucoup d'espoir fondé.

De nouvelles attitudes, de nouvelles politiques, une tradition réelle: nous avons donc au moins une chance. C'est d'ailleurs la grande leçon du patrimoine.

VERS UNE DEMOCRATISATION DES SERVICES D'ARCHITECTURE

L'analyse qui suit veut principalement tracer l'évolution qu'a connue la pratique traditionnelle de l'architecture au Québec, jusqu'à la naissance, encore toute récente, de la pratique en milieu populaire par le biais des Groupes de Ressources Techniques (G.R.T.) du Québec.

Il va de soi qu'avec les années, les changements politiques et économiques ont amené les architectes à remettre en question leur rôle social et conséquemment à transformer leur pratique. Avant de parler de cette évolution, j'aimerais décrire la démarche habituelle d'un architecte dans l'exercice de sa profession.

I- LE TRAVAIL TRADITIONNEL DE L'ARCHITECTE

Que ce soit pour recycler, restaurer ou construire un édifice, le travail de l'architecte vise principalement l'interprétation des besoins d'un client pour ensuite les traduire dans une organisation de l'espace dite architecturale.

Il va de soi que pour exercer ses activités, l'architecte doit posséder, s'intéresser à et développer un ensemble de connaissances, d'outils et d'habiletés ayant trait tant à la psychologie du comportement qu'à la science du bâtiment en passant par les arts plastiques et la communication. C'est ainsi que l'on parle de cette profession comme d'un champ d'activités appartenant au domaine des sciences et des arts appliqués. Il se situe véritablement au carrefour des

connaissances humaines et technologiques. Ainsi, les tâches de l'architecte sont-elles liées aux étapes que connaît la réalisation d'un projet. Celles-ci sont généralement: l'identification des besoins du client; la précision des objectifs; le développement d'une stratégie de réalisation; l'interprétation des besoins traduits sous forme de dessins, de maquettes; le développement avec les spécialistes en construction des systèmes de structure et de contrôle des espaces; la préparation des documents de contrat tels que plans, devis, appels d'offres; la mise en chantier, la surveillance et l'approbation des travaux de construction. Certains architectes, pour des raisons de motivation, de compétence ou de personnalité choisiront de jouer un rôle plus important dans l'une ou l'autre des étapes de ce processus. Ainsi, en pratique traditionnelle, on aura des architectes orientés plus particulièrement vers l'analyse des besoins, d'autres reconnus comme avant tout d'excellents concepteurs et interprètes ou encore aptes à bien gérer toutes les étapes de la réalisation d'un projet. Cette affirmation des compétences et aptitudes semble avoir toujours existé chez les architectes mais a davantage émergé depuis une vingtaine d'années, avec la venue des grands projets, des grands bureaux, le travail d'équipe et le nombre grandissant de diplômés. On assiste ainsi à une activité professionnelle morcelée qui offre de moins en moins l'occasion à un grand nombre d'architectes de mener individuellement un projet à terme dans toute sa complexité.

Vers une architecture mieux intégrée

Néanmoins, les projets d'envergure représentant des investissements considérables ont permis aux concepteurs de développer de meilleurs outils, qu'il s'agisse de grilles d'analyse de l'interrelation des différentes fonctions d'un bâtiment, de maquettes grandeur nature visant à juger de la qualité et de l'ambiance de certains espaces, etc. Ces nouveaux moyens ont de plus favorisé le travail interdisciplinaire sous forme, par exemple, d'enquêtes auprès des usagers, permettant de fonder les décisions sur des besoins mieux définis.

D'autre part, sur le plan formel, le courant nationaliste, les préoccupations de conservation du patrimoine et la remise en question des résultats de l'architecture moderne ont donné lieu à des recherches et à des projets se voulant mieux intégrés à notre architecture rurale et urbaine. On prend ainsi peu à peu son autonomie face aux traditions classiques et aux modèles étrangers.

Quant à la question de la responsabilité sociale de l'architecte liée à celle de la démocratisation de ses services, elle prend du temps à émerger et à susciter des initiatives en réponse aux besoins de la majorité de la population devenue urbaine.

Pour examiner comment la pratique de la profession évolue au Québec face aux nouveaux défis qui lui sont posés, j'ai choisi de passer par les écoles d'architecture, laboratoires, lieux de débat et de critique des différents courants de pensée.

II- LES ETAPES DE CHANGEMENT

Si l'on observe l'évolution des modes de pensée, le type de préoccupations et les changements survenus au cours des 30 dernières années, en particulier à l'école d'architecture de Montréal pour parler de celle que je connais le mieux, on constate que la première remise en question visant l'enseignement et son contenu, remonte aux années 50.

1- La contestation des années 50

A cette époque, l'école d'architecture, affiliée à l'école des Beaux-Arts de Montréal est un parent pauvre du département de l'Instruction publique au Québec. Peu d'étudiants y sont inscrits et surtout, peu de professeurs en sont responsables. Le programme et les projets abordés sont imprégnés d'un contenu riche des traditions classiques et étrangères mais peu propice à une interprétation libérée de tout académisme. C'est d'ailleurs les deux principales raisons qui font débrayer les étudiants de l'époque que le règne de la peur et des institutions ramène vite à l'ordre. En effet, après une courte grève, un discours menaçant du directeur amène les étudiants à reprendre leurs cours sans connaître de changements significatifs. La clientèle visée par les architectes et les étudiants d'alors se retrouve parmi les institutions religieuses, gouvernementales et les quelques riches propriétaires québécois d'alors. Le débat et les préoccupations de cette époque gravitent autour des questions

formelles, techniques et, encore toutes nouvelles, les questions fonctionnelles. Certains architectes souligneront le caractère social de la pratique en relevant les grands problèmes de l'après-guerre où il devient important de construire du logement pour les anciens combattants et la population grandissante des villes, mais ce genre de préoccupations et de pratique sera laissé à ceux que l'on considère comme des architectes de seconde classe, plus modestes, comme le souligne d'ailleurs Monsieur Louis Audet, président de l'Association des architectes, dans une lettre adressée à ses membres en 1948.

2- La contestation des années 60

La seconde contestation de l'école d'architecture remonte, elle, aux années 60, c'est-à-dire, à l'époque de la révolution tranquille. Le Québec est en pleine croissance et le climat, favorable à une remise en question des institutions, en particulier de l'Eglise et de l'éducation. Cette fois, la revendication première des étudiants concerne la qualité des professeurs, de la direction et des contenus pédagogiques encore fortement teintés d'académisme et peu adaptés aux réalités d'alors. On réclame une école pouvant jouir d'un meilleur statut et dont les diplômes seraient davantage valorisés. Quoique les intérêts soient multiples, le malaise est généralisé. Une large mobilisation étudiante ébranle alors l'institution et donne lieu à une enquête sur l'enseignement de l'architecture et des arts au Québec. C'est à la suite entre autres de ces événements

qu'en 1964, l'école d'architecture deviendra une nouvelle école de l'Université de Montréal. Les comptes se règlent de part et d'autre. Des étudiants et des professeurs sont écartés de la nouvelle école où l'on met en place un nouveau programme académique. Le nouveau programme tente alors de conjuguer une approche intuitive, artistique à une approche fonctionnelle et scientifique. Quelque soit le problème traité, on valorisera tantôt la qualité plastique du produit, tantôt sa logique fonctionnelle, tantôt les deux.

Malgré la nouvelle rigueur que l'on souhaite introduire dans la manière d'interpréter des besoins et de traiter un bâtiment, le discours fait largement abstraction des réalités sociales au Québec. On en parle, bien sûr, mais comme des experts qui tentent désespérément de régler d'en haut, les problèmes des gens uniquement par des solutions techniques et architecturales. Sauf pour certains professeurs et certains étudiants davantage préoccupés par les disparités régionales et locales, les questions politiques et sociales sont évacuées du processus d'interprétation et de formalisation des projets. C'est d'ailleurs un des traits qui caractérisera la démarche et les réalisations de l'architecture moderne jusqu'à la fin des années 60.

La pratique de cette époque, favorisée par une transformation sociale et économique, voit sa clientèle croître et se transformer. L'industrie de la construction est en pleine croissance, les gouvernements investissent de plus en plus dans les domaines de l'habitation,

des institutions publiques et du transport. Ce sera l'occasion, pour certains bureaux d'architectes, de s'impliquer dans des projets d'habitation initiés par les différents paliers de gouvernements et les entreprises de construction. Aussi, l'Eglise par son renouveau liturgique de l'époque, ranime la construction et assure un nouveau souffle à l'architecture québécoise. On en aura un bon exemple avec les églises de banlieue de Montréal et celles du lac St-Jean.

Pendant ce temps, un nombre grandissant d'architectes occupe le marché du travail. C'est alors qu'apparaît un nombre croissant d'architectes salariés qui, conviés à pratiquer dans un cadre autre que le bureau traditionnel, occuperont des postes de la fonction publique offrant parfois l'occasion d'élargir le bassin de population pouvant bénéficier indirectement des services d'architecture.

3- La révolte des années 67-68

C'est en 1967 que les revendications étudiantes, cette fois mondiales ou presque, seront d'ordre social. Appuyés en plusieurs endroits par la population, ils contesteront la guerre, la pauvreté, les inégalités sociales, le racisme sous toutes ses formes et les institutions qui les engendrent et les supportent. Ce sont les événements de mai 68 en France qui, probablement, nous sensibiliseront le plus à ce courant de remise en question.

La volonté d'améliorer les conditions sociales qui se dégagera de ce mouvement aura des retombées certaines sur les architectes et les étudiants en architecture du Québec. Quoiqu'à la même période, l'euphorie de l'Expo 67 vienne canaliser les énergies créatrices heureuses de se donner libre cours et d'échapper à un fonctionnalisme sans âme, l'intérêt pour les questions sociales demeure très vif. Ainsi on assistera à la création presque simultanée de "cliniques d'architecture" aux trois écoles de l'Université de Montréal, de McGill et de Laval, à Québec.

En 1969, l'école d'architecture de McGill, à l'initiative de Monsieur Joseph Baker, professeur et architecte, fonde une Clinique d'architecture qui s'impliquera directement dans les problèmes de logement des citoyens de la Pointe St-Charles. En 1970, l'école d'architecture de Montréal, conjointement avec l'Association des Architectes, donne son appui à une initiative d'étudiants finissants appelée "Balconville" qui se voudra une porte ouverte des architectes et des étudiants sur les problèmes des citoyens du quartier St-Edouard. Pour sa part, l'école d'architecture de Québec tentera une ouverture similaire dans le quartier St-Roch par un appui soutenu aux initiatives du curé Lavoie et du comité de citoyens de cette paroisse.

Toutes ces expériences rompent avec la pratique traditionnelle, non pas dans la manière de traiter un problème architectural mais avec le type de clientèle habituellement desservie par cette pratique.

On cherche ainsi à davantage inscrire les problèmes du citoyen ordinaire dans les préoccupations architecturales. Ces préoccupations demeurent cependant confuses. D'une part il y a la reconnaissance des problèmes sociaux et du peu de rapports de la pratique des architectes avec ces problèmes. D'autre part, les expériences s'articulent mal, car tout en reconnaissant les problèmes, les solutions, tant sur le plan des interventions que sur le plan politique ont peu de conséquences sur la redéfinition d'une pratique architecturale. C'est une période de tâtonnements et de gestes isolés qui tentent, avant tout, de comprendre, de dénoncer plutôt que de transformer des réalités sociales et politiques. Ainsi, l'expérience de la Pointe St-Charles, tout en permettant la remise en état de logements locatifs dénoncera surtout l'inaction, et le peu de volonté politique du gouvernement fédéral en matière de rénovation.

Il en sera de même du projet Balconville qui, tout en voulant offrir des services d'architecture à la population d'un quartier, conclura sur l'inefficacité de tels services quand la population majoritairement locataire ne peut que demeurer inactive face aux problèmes de la détérioration!

4- La tactique de la participation

C'est en 1971 que remonte la dernière contestation étudiante à

l'école d'architecture de Montréal. Cette fois, sous un même désir de justice sociale, plusieurs idéologies se font jour. Pour faire l'unité tactique, on revendique la participation étudiante au contenu et à la gestion du programme académique. Ainsi, chacun pourra y trouver son compte. Le principe du "même moule pour tout le monde" avec un programme unique tracé d'avance est rejeté pour faire place à un programme souple et aux choix multiples. Les étudiants peuvent alors tracer leur programme de cours selon leurs intérêts et proposer des projets d'architecture convenant davantage à leurs préoccupations.

C'est dans cette nouvelle structure que le mouvement amorcé en 1969 s'affirmera progressivement et que la volonté de certains étudiants de transformer la pratique traditionnelle et les valeurs qu'elle véhicule s'inscrira. Le début est pénible pour plusieurs car le malaise ressenti n'offre pas de réponse dans une formule toute faite. Il faut l'inventer. C'est alors que plusieurs projets, rejetant la plupart des méthodes et outils de la pratique architecturale, deviendront des instruments de dénonciation. Au lieu d'aboutir à des bâtiments ou des espaces aménagés, les travaux conduisent les étudiants par exemple, à produire des bandes dessinées dénonçant l'inefficacité du travail de l'architecte devant les problèmes sociaux. D'autres projets aboutiront à des rapports d'analyses mettant en évidence les retombées néfastes de la spéculation foncière et du "développement" sur la population à faible revenu de certains quartiers. Ils montreront alors les écarts entre les préoccupations des architectes, les services offerts par la pratique traditionnelle et les besoins réels d'une majorité

de la population tributaire des projets spéculatifs, de la "petite politique" et du marché du logement locatif dominant Montréal.

A cette remise en question des services d'architecture s'ajoutera celle des stéréotypes. C'est alors, pour ce même groupe d'étudiants, le rejet d'un esthétisme de classe fondé sur des modes, des recettes de revue d'architecture où le formalisme cherche davantage des signes de distinction qu'une réponse à un besoin, à une culture populaire.

Plusieurs projets d'architecture d'alors concentreront leurs thèmes sur la possibilité pour les utilisateurs de participer à l'aménagement de leur espace de vie, de travail, de loisirs. Certains projets se feront ainsi directement avec les utilisateurs concernés et les étudiants soit dans les quartiers, soit à l'école même. A titre d'exemple, on peut citer les projets de camps de vacances pour familles où citoyens concernés, professeurs et étudiants élaborent les plans au sein des ateliers de l'école. Monsieur Louis Pretty, architecte et professeur engagé depuis plusieurs années dans des revendications populaires de comités de citoyens du sud-ouest de Montréal sera un des principaux instigateurs de ces projets. C'est d'ailleurs lui qui démontrera quelques années plus tard avec une équipe d'architectes et d'animateurs, la pertinence des groupes de ressources techniques où les architectes impliqués intègrent la dimension sociale à leur pratique.

5- La création de la clinique d'aménagement

Plus radicaux encore sont ceux qui, en 1975, rejettent la formation architecturale et la pratique telle que vécue dans les bureaux d'architecte et se consacrent davantage aux luttes urbaines et à la critique des programmes gouvernementaux en matière d'habitation. Autonomes dans leur fonctionnement, ils visent une formation en architecture qui soit dictée par les besoins réels d'une population aux prises avec des programmes d'aménagement urbain les délogeant, haussant leur loyer, et ne correspondant finalement pas à leurs besoins.

Cette initiative donnera lieu à plusieurs types de services d'architecture. On y fera des expertises techniques pour évaluer la pertinence de certaines démolitions et lutter contre des expropriations injustifiées; des locataires seront soutenus dans leurs revendications concernant des hausses abusives de loyer, des expulsions, des conditions de logement insalubres, etc. Des plans et devis de rénovation seront préparés afin d'appuyer des locataires désireux de conserver leur logement en les achetant et les rénovant sous la formule de coopératives d'habitation.

C'est d'ailleurs entre autres, un de ces projets, la coopérative du Village de Côte-des-Neiges sur la rue Lacombe qui, en 1975, lancera un mouvement, important au Québec, pour la mise sur pied de petites coopératives d'achat-rénovation de logements.

Il a donc fallu que des étudiants refusent l'apprentissage habituel des étapes généralement connues d'un projet d'architecture, avec tout ce que ça comporte comme risques à l'arrivée sur le marché du travail pour faire évoluer une conception des services d'architecture et innover véritablement. Tel fut le mérite de chacune des contestations étudiantes et de la prise de position de certains architectes depuis 30 ans, soit d'intégrer lentement des préoccupations d'ordre politique, économique et social et surtout de chercher à redéfinir le sujet (client) principal de l'architecture.

Grâce à ces luttes, tout un courant s'est créé, cherchant à allier formation professionnelle et choix politique orienté vers la réponse aux besoins de la majorité de la population. Des expériences comme celle de l'Unité Habitat Populaire Urbain de l'École d'architecture de l'Université de Montréal sont orientées dans ce sens depuis maintenant 5 ans. Les Groupes de ressources techniques dont il sera maintenant question procèdent aussi de cette volonté.

6- Les groupes de ressources techniques

Grâce à l'implication d'étudiants, d'architectes, de professeurs et de citoyens combatifs, les expériences d'achats-rénovation en coopératives et les revendications auprès des gouvernements se sont poursuivies. C'est ainsi qu'en quittant les écoles, les étudiants des cliniques d'aménagement ont poursuivi leurs travaux dans les quartiers populaires. Autant à Québec qu'à Montréal, les projets

se sont multipliés et étoffés d'une réflexion en profondeur sur les programmes gouvernementaux, leur accessibilité, leur justesse et la volonté politique les inspirant.

En 1977, grâce à ces expériences critiques et au dynamisme d'un ancien professeur de l'école d'architecture, monsieur Serge Carreau, devenu vice-président de la Société d'Habitation du Québec, le gouvernement provincial autorisait dans le cadre d'un nouveau programme, le financement de groupes de ressources techniques aidant déjà ou susceptibles d'aider des familles à accéder à un logement coopératif. Il va sans dire que la plupart des ressources proviennent alors des principales cliniques des écoles d'architecture de McGill, de Laval et de Montréal.

Certains groupes se composent de ressources diverses telles que notaires, avocats, architectes, animateurs. D'autres sont composés uniquement d'architectes ou d'anciens étudiants en architecture. Certains feront davantage un travail de sensibilisation, d'information et de promotion de formules d'accès à un logement convenable en faisant appel, le moment venu, à un architecte pour la réalisation du projet. L'inverse pourra être aussi vrai de la part de groupes de ressources techniques composés principalement d'architectes. Dépistant d'abord de bonnes occasions pour produire du logement convenable dans le cadre du financement des coopératives, ils mobiliseront, par la suite, des familles du quartier aux prises avec des problèmes de logement.

Les G.R.T. reçoivent une subvention annuelle maximum de \$50,000 par groupe pour défrayer le coût des salaires, des locaux et des frais administratifs. Certains, par nécessité, font appel à des suppléments par le biais de programmes spéciaux ou d'institutions privées. Ils sont généralement 3 ou 4 personnes par G.R.T. à se partager ces maigres sommes.

Chaque groupe développera progressivement sa propre conception du fonctionnement de l'équipe, du type de service qu'il offrira et des modalités d'action auprès des citoyens du quartier concerné. Certains s'engageront, croyant avoir trouvé dans cette formule la réponse au problème du logement. Les architectes iront parfois jusqu'à prendre part aux travaux de rénovation en tant qu'ouvriers et coordonnateurs de corvées. D'autres groupes situeront davantage leur action dans une perspective politique. Profitant de leur expérience pour développer des méthodes d'exercice de la démocratie, ils en viendront, débordant ces limites, à remettre en cause les modalités d'application de ces programmes peu accessibles, par la somme de temps et d'énergie qu'ils requièrent à la majorité des gens à qui ils s'adressent.

Le travail d'un architecte dans un G.R.T.

Sans vouloir trop entrer dans les détails, j'aimerais maintenant revenir au travail traditionnel de l'architecte et l'inscrire dans le contexte habituel d'un groupe de ressources techniques.

D'abord, pour certains, le travail n'a souvent pas débuté comme architecte mais comme citoyen politiquement ou socialement engagé. Comme on a pu le constater avec l'évolution des cliniques d'architecture, c'est avec une volonté de changement politique et social que petit à petit, s'est amorcé le projet d'un G.R.T. dans un quartier, une région. Cette démarche transforme considérablement la manière d'aborder le service d'architecture. On pensera d'abord aux personnes concernées et à leurs problèmes avant même de penser projet d'architecture. L'architecte aura ainsi l'occasion de comprendre la réalité d'un quartier, d'une région, d'un village, de situer son action dans une perspective avant d'être utile professionnellement. Ainsi, bien des architectes sont-ils surpris de voir que ce ne sont pas uniquement, et même principalement, leurs connaissances professionnelles qui sont requises. Ils prennent alors conscience des privilèges que leur confère une éducation supérieure à celle qui est accessible à la majorité, éducation les rendant aptes à examiner un problème dans toutes ses dimensions et leur donnant accès à l'information. Ce qui détermine leur pratique, c'est donc leur volonté d'une part de mettre ces capacités au service des familles à maigre revenu et d'autre part, d'apprendre à connaître leurs besoins et d'exiger avec elles qu'on y réponde.

Une autre réalité qu'il semble important de souligner concerne la réalisation même d'un projet au sein d'un G.R.T. La présence et la participation constantes des futurs usagers remet en cause,

d'une façon permanente, la pertinence des décisions et la manière avec laquelle elles sont prises. Qu'il s'agisse de la qualité des finis de planchers, de la hauteur d'une fenêtre ou du déplacement d'une cloison, les réactions sont immédiates et les erreurs autant que les illusions sont vite mises à jour. L'architecte se rend vite compte qu'il n'est pas seul à décider, que les conditions créées par les programmes de financement le confinent à des décisions plus ou moins acceptables pour lui et les usagers. C'est ainsi que la démarche deviendra dynamique, c'est-à-dire constamment remise en question et régénérée d'idées et de revendications créatrices. De plus, dans un G.R.T., on aura le souci d'évaluer un bâtiment après occupation pour en tirer des leçons, pratique traditionnellement peu courante dans la profession.

L'avenir d'une telle pratique

Comme je le précisais antérieurement, les G.R.T. ont été créés pour aider des familles à revenus modestes à accéder à un logement convenable par le biais des coopératives d'habitation.

Les membres de ces coopératives ont, pour ce faire, à effectuer un nombre impressionnant de démarches tant administratives, techniques que juridiques. Ce travail prend du temps, car bien des preuves sont nécessaires pour justifier la viabilité sociale et économique des projets et les rendre à l'étape de la réalisation. Que ce soit pour trouver un bâtiment, s'assurer que l'on ne perdra pas la bonne

aubaine, que les travaux respecteront les coûts maximums permis-
sibles, que des entrepreneurs feront la preuve du réalisme des coûts,
les délais s'accumuleront et rendront la démarche coûteuse.

Jusqu'à présent, ce travail ne s'est pas avéré économiquement ren-
table pour un architecte en pratique privée. Il suffit de comparer
le nombre de logements remis en état, le temps passé pour y arriver
et le tarif habituel d'un architecte, même stagiaire, pour s'en
rendre vite compte.

Pourtant, dans la conjoncture économique et sociale actuelles, ce
service est essentiel. Plusieurs familles sont forcées de vendre
leur maison et de revenir au statut de locataire avec ce que cette
formule représente à long terme comme coût tant au plan personnel
qu'au plan social. De plus, la baisse subie dans le domaine de la
construction résidentielle neuve risque fort d'aggraver la situation
dans le domaine du logement locatif. La demande devenant plus forte,
les loyers risqueront de subir des hausses intolérables pour les
familles à maigres revenus. Ce sont justement ces familles que les
programmes gouvernementaux cherchent à aider par le biais des coopé-
ratives et des G.R.T.

Mais pour que ces services persistent, il faut donc que l'accès à
un logement convenable soit reconnu comme essentiel et qu'on trouve
les moyens pour le financer. Les G.R.T. en sont un.

On sait maintenant que cette forme de services, en plus d'offrir des logements convenables à un certain nombre de familles a contribué à créer la vague de travaux de rénovation que l'on connaît à l'heure actuelle au Québec.

Malgré la hausse des loyers qu'elle entraîne et parfois même, la baisse de qualité architecturale qu'elle provoque, cette vague assurera peut être une très grande majorité de la population, contre les effets négatifs de la baisse actuelle dans la construction nouvelle et les pressions de toute sorte qui seront exercées sur le vieux stock de logements. Aussi, suite à l'initiative des G.R.T., et dans la conjoncture actuelle du marché, la population n'a plus la même attitude devant le patrimoine urbain et rural du Québec. On pense de moins en moins démolition et de plus en plus conservation et intégration.

Pour que cette vague persiste et que les résultats tant économiques qu'architecturaux s'améliorent en faveur des plus mal logés, il faut des programmes gouvernementaux appropriés; surtout, une politique québécoise en matière d'habitation et des gens prêts à la revendiquer et à la mettre en oeuvre. Parallèlement, il m'apparaît important de souligner la nécessité pour l'étudiant et l'architecte de développer des études prospectives en matière de services architecturaux et pour le citoyen, d'exiger la reconnaissance de ses droits de la part de l'Etat et conséquemment, des corporations professionnelles et des universités.

J'ai tenté au cours de cette analyse de montrer comment la remise en question dans les écoles d'architecture avait évolué vers une démocratisation des services en liant la formation universitaire aux besoins réels de la majorité de la population. En ce sens, on pourrait souhaiter que les programmes universitaires sortent respirer l'air pollué de la rue en permettant davantage à la recherche de devenir action autant pour l'étudiant que pour le professeur de carrière.

Jules Auger, architecte
Professeur agrégé
Ecole d'architecture
Université de Montréal





